

Société Distribution Automobile Côte d'Ivoire SDACI

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU CAPITAL DE 1 280 000 000 F CFA

SIEGE SOCIAL: Km 4, Boulevard de Marseille, Zone 3

01 B. P. 1 272 ABIDJAN 01

COTE D'IVOIRE

RCCM : CI-ABJ-1963-B-782

CC n° 0100474 J

EXERCICE 2010

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 20 MAI 2011

Sommaire

	<u>Pages</u>
Le Conseil d'Administration	3
Les Commissaires aux Comptes	3
L'équipe d'encadrement	4
Les activités de la société	5
Ordre du jour	7
Rapport de gestion du Conseil d'Administration	7
Les comptes de l'exercice 2010	13
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	18
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	20
Résolutions	25

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Alain CASSUTO

Président Directeur Général

Compagnie OPTORG

Administrateur

Représentant Permanent : M. Serge GURVIL

Cie Française de Participations Financières - CFPF

Administrateur

Représentant Permanent : M. Jean-William JORANT

Monsieur Pierre-Michel IPAUD LAGO

Administrateur

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SIGECO

Commissaire aux Comptes Titulaire

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Commissaire aux Comptes Titulaire

ERNST & YOUNG CI

Commissaire aux Comptes Suppléant

CABINET MOIHE AUDIT ET CONSEIL

Commissaire aux Comptes Suppléant

L'EQUIPE D'ENCADREMENT

● ACTIVITES AUTOMOBILES :

Monsieur Jean-William JORANT - Directeur Général Délégué

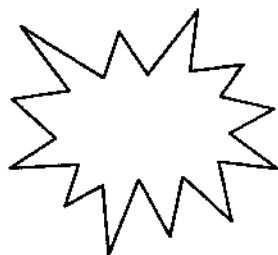
Monsieur Eric MOUGENOT - Directeur Business Unit (Ventes et SAV)

Madame Amélie KONAN - Responsable Commerciale & Marketing

Messieurs Tanlo KONE, Tanguy ORSOT, Lazare YAO, Fourier Obed ASSI, Mademoiselle Yolande DO ROSARIO, Mesdames Mireille SOLOMANANA et Caroline AMICHIA,

Monsieur Olivier BREMOND - Directeur des Services Après Ventes AUTO et pneumatiques MICHELIN

Messieurs Mamadou OUATTARA, Lanta SASSAN, Antoine N'GUESSAN, Arsène KOUAME, Jean-Marie DEBUS, Mademoiselle Raïssa KONAN



● ADMINISTRATION GENERALE SIEGE :

Monsieur Jean-William JORANT - Directeur Général Délégué

Madame Danielle NIAMKE - Assistante de Direction

● Monsieur Jules KOUAKOU N'DRI - Secrétaire Général

● Monsieur Benoît Kouadio AMANI - Directeur Comptable et Financier

Messieurs Paul Ossiri KOUDOU, Emmanuel AHOUTOU, Oumar KEBE

LES ACTIVITES DE LA SOCIETE

AFRICAUTO :

Concessionnaire exclusif de grandes marques internationales et importateur / distributeur des pneumatiques français **MICHELIN**, AFRICAUTO se développe dans un contexte d'insuffisance de réactivité des fournisseurs asiatiques et d'une chaîne logistique particulièrement longue.

MAZDA / Japon : Pick-up : BT 50 Simple et Double Cabine, 4 x 2 et 4 x 4.

HYUNDAI / Corée : En 2009, HYUNDAI a lancé de nouveaux modèles : la i10 et la i30. A cette gamme s'ajoutent le nouveau H1 et les véhicules utilitaires : le pick-up H100, le HD 72 version bus (22 à 34 places), le HD 72 équipé de plateau ridelles et le bus COUNTY 30 places. En 2009, la Société a commencé à commercialiser les Poids Lourds de HYUNDAI à partir de 10Tonnes.

En 2010, HYUNDAI a lancé la ix 35 en remplacement du Tucson

VDL / DAF / Hollande : la société a également relancé la vente des grands bus 70 places, motorisation DAF, entièrement carrossés en Côte d'Ivoire.

FORD / USA : Lancement de la marque FORD au cours du 2^{ème} trimestre 2010. Une gamme complète, de VP / Pick-up / 4x4, est maintenant commercialisée sur le marché ivoirien.

EUROPCAR : Depuis décembre 2008, la société effectue la représentation de la carte internationale de location EUROPCAR en Côte d'Ivoire.

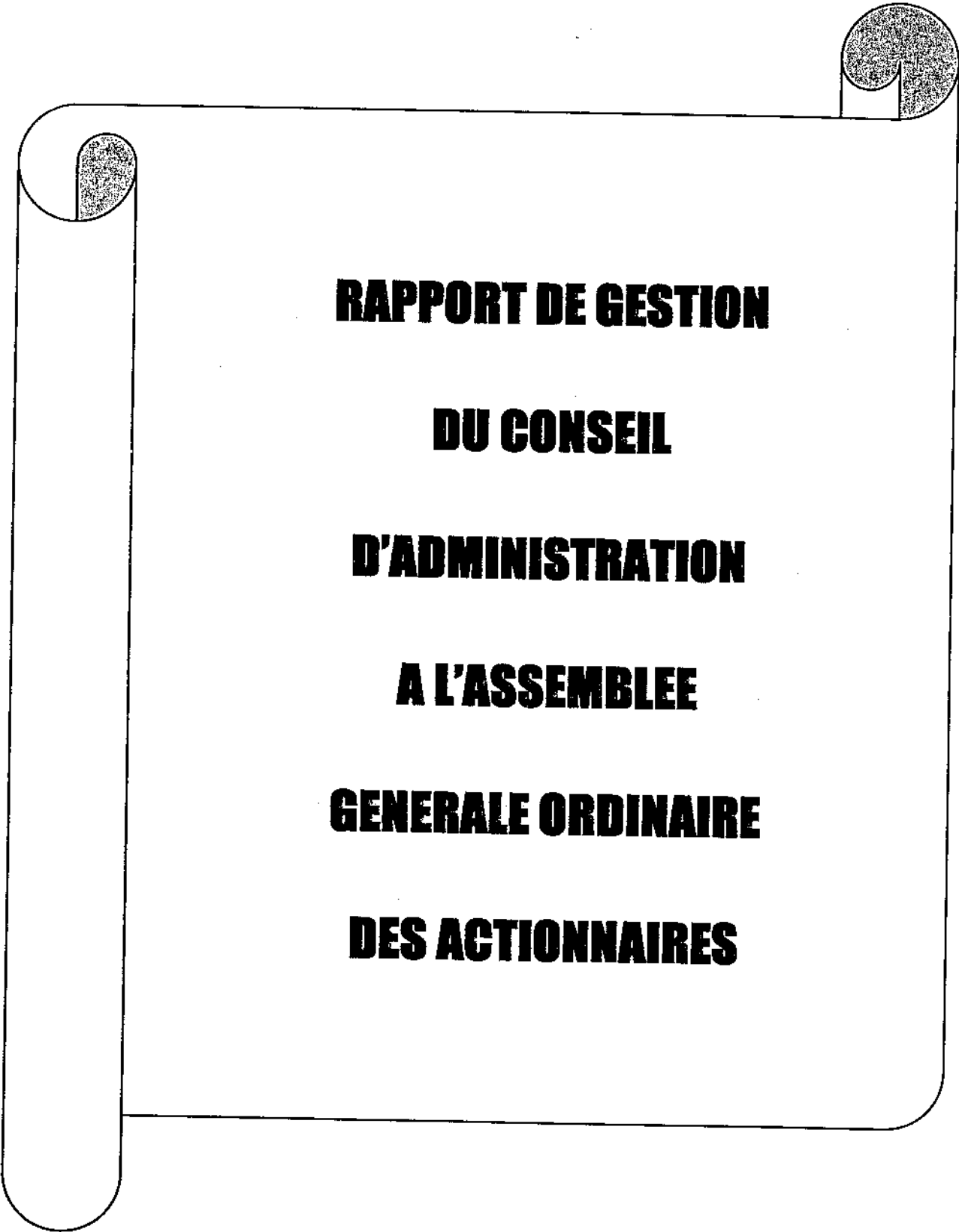
ALLIANCE AUTOMOBILES :

Importateur exclusif de la prestigieuse marque allemande **BMW**, qui est une des plus dynamiques et innovantes marques au monde.

En quelques années, BMW aura complètement rénové sa gamme : nouveau Roadster Z4 en 2007, nouvelle Série 7 et facelift Série 3 en 2009, le tout nouveau X6 en septembre 2008, le 4 x 4 compact X1 fin 2009, enfin le lancement, en 2010, de la toute nouvelle série 5 + la version GT et la nouvelle X3 en fin d'année. Le succès mondial de BMW qui est également constaté en Côte d'Ivoire a permis à ALLIANCE AUTOMOBILES de réaliser une bonne performance en 2009 en dépit d'une baisse du marché ivoirien.

TIGER MOTORS :

Enfin, SDACI a commencé la commercialisation de trois cartes de véhicules d'origine chinoise au cours du 4^{ème} trimestre 2009 : **CHERY**, qui est le premier constructeur chinois, avec une gamme complète de VP vendus à des prix très attractifs : QQ3 / QQ6 / A1 / A5 / COWIN et le 4 x 4 TIGGO. Le constructeur de camions **JAC**, qui produit des camions de 2,5 t jusqu'à 35 t, et, enfin, **ZX** avec le Pick Up « Grand Tiger » et le 4 x 4 LANDMARK.



RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

Société Distribution Automobile Côte d'Ivoire

S D A C I

S.A. à conseil d'administration
au capital de 1.280.000.000 F CFA
Siège social : Km 4, boulevard de Marseille, Zone 3
01 B. P. 1 272 - ABIDJAN 01
RCCM CI-ABJ-1963-B-782

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 20 MAI 2011

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
2. Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010 ;
3. Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ;
4. Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010 ;
5. Approbation des conventions réglementées ;
6. Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;
7. Affectation du résultat et mise en paiement des dividendes ;
8. Fixation du montant de l'indemnité de fonction versée aux Administrateurs
9. Questions diverses
10. Pouvoirs pour les formalités.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, pour vous présenter et vous demander d'approuver les comptes de l'Exercice 2010, clos le 31 décembre 2010, qui font apparaître un **Bénéfice Net de 1 365 346 456 F CFA**, après paiement de l'impôt BIC.

Société Distribution Automobile Côte d'Ivoire

EXERCICE 2010

Après plusieurs reports, les élections présidentielles se sont tenues à la fin de l'année 2010. Malheureusement, ces élections tant attendues ont provoqué une grave crise post-électorale alors que la Côte d'Ivoire avait bien résistée à la crise mondiale de l'année 2009 et que l'année 2010 a été bénéfique pour l'ensemble des secteurs économiques.

Dans cet environnement économique, la société SDACI a réalisé un **Chiffre d'Affaires** global (HT) de **28,17 Milliards de F CFA**. En 2009, le chiffre d'affaires de l'automobile était de 21,57 Milliards de F CFA, soit une hausse de + 30,58 %, avec une croissance du marché automobile national d'environ + 18 %.

Le résultat net de l'entreprise est de **1 365,35 Millions de F CFA**, contre **721,69 Millions de F CFA** en 2009.

Les effectifs sont passés de 135 au 31/12/09 à **152 personnes** au 31/12/10 (114 en CDI, 34 CDD et 4 intérimaires).

Les investissements de l'exercice 2010 se sont élevés à **2 591 Millions F CFA** (dont 338 Millions d'immobilisations en cours et 358 Millions de véhicules neufs prélevés sur les stocks et investis dans l'activité de location Europcar), contre 528 Millions de F CFA en 2009.

L'ACTIVITE AUTOMOBILE EN DETAIL

Il convient de rappeler que 2005 a été historiquement l'année où le marché de l'automobile en Côte d'Ivoire a connu son niveau le plus bas, avec 3 342 véhicules neufs vendus, toutes marques et tous types de véhicules confondus. Le marché s'est ensuite progressivement redressé jusqu'en 2008 avec 6 331 véhicules pour connaître une baisse en 2009 avec seulement 5 491 véhicules vendus (-13,27%). L'année 2010 a, quant à elle, enregistré une hausse de + 18 %, soit 6 480 ventes de véhicules.

En 2010, les concessions automobiles de SDACI (**AFRICAUTO / ALLIANCE AUTOMOBILES** et **TIGER MOTORS**) ont vendu au total **1 564 véhicules neufs** contre 1 030 véhicules neufs en 2009 (soit une croissance de + 51,84 %). Dans un marché en hausse significative, la part de marché de SDACI est passée de 18,76 % en 2009 à 24,14 % en 2010. La croissance des ventes de SDACI est donc remarquable puisqu'elle est supérieure à la croissance du marché national.

Années	Marché ivoirien	SDACI	%
2010	6 480	1 564	24,14%
2009	5 491	1 030	18,76%
2008	6 231	1 214	19,48%
2007	5 998	1 134	18,91%
2006	4 102	772	18,82%
2005	3 342	381	11,40%

Le Chiffre d'Affaires AUTOMOBILE est de **28 166 Millions de F CFA** en 2010 contre 21 570 Millions de F CFA en 2009, soit une hausse de + 30,58 %.

Cette hausse s'explique par :

- * l'acquisition de la carte FORD (2 547 millions de F CFA) qui a atténué l'impact de la perte de la carte KIA (- 725 millions de F CFA) ;
- * une année pleine en vente de véhicules chinois (1 128 millions de F CFA) ;
- * et la performance des produits HYUNDAI (62,72 % des véhicules vendus).

Par ailleurs, il faut noter qu'il existe une importation sauvage de véhicules neufs en Côte d'Ivoire. Ces véhicules sont vendus dans des « boutiques à ciel ouvert » c'est-à-dire directement sur le trottoir et ce, sans aucune garantie pour le client.

Ce phénomène a un impact négatif sur le niveau de l'activité automobile.

A - AFRICAUTO :

Même si ce département n'a pas été épargné par les difficultés de transit et douane en Côte d'Ivoire, l'exercice 2010 n'a pas souffert de pénurie de véhicules, notamment de camions pour la campagne cacao contrairement à certaines années.

AFRICAUTO a vendu au total **1 323 véhicules neufs en 2010** contre 918 en 2009, soit une hausse de + 44,12 %, et a réalisé un **Chiffre d'Affaires de 18 713 Millions de F CFA** contre 13 777 Millions de F CFA en 2009, avec un taux de marge brute en hausse de + 3,85 % par rapport à celui de l'année 2009, grâce à un mix produits et un taux du dollar US très favorable. De plus, la carte FORD a été lancée officiellement au cours du 2ème trimestre 2010 avec une belle réussite de 224 VN vendus.

Vente de véhicules neufs

V N	HYUNDAI	KIA	MAZDA	FORD	AUTRES	TOTAL
2010	951	1	135	224	12	1 323
2009	680	74	155	0	9	918
2008	770	95	229	0	8	1 102
2007	619	207	183	0	0	1 009
2006	416	114	126	0	0	656
2005	185	39	77	0	0	301

B - ALLIANCE AUTOMOBILES :

Vente stationnaire en 2010, malgré un contexte économique délicat, avec **100 BMW** vendues comme en 2009 contre 112 en 2008. Le **Chiffre d'Affaires** réalisé en 2010, soit **3 362 Millions de F CFA**, contre 3 343 Millions de F CFA réalisé en 2009, avec un taux de marge quasiment identique.

C - TIGER MOTORS :

L'enseigne commerciale TIGER MOTORS a été lancée officiellement au 1^{er} trimestre 2010 en Côte d'Ivoire. Ainsi, 141 véhicules neufs ont été vendus avec les marques CHERY/ZX/JAC.

Grâce à cette nouvelle enseigne, SDACI propose une gamme complète de véhicules chinois à des prix très abordables.

D - Les Services Après Ventes (magasin et ateliers), qui interviennent sur une clientèle approvisionnée également par l'entrée de véhicules d'occasion en Côte d'Ivoire, ont réalisé un Chiffre d'Affaires global identique à celui de 2009, soit 2 329 MF CFA, avec une marge brute légèrement supérieure de + 2 %. Il faut également noter que SDACI a réceptionné, au mois d'octobre 2010, un important investissement dans un atelier de réparation des véhicules industriels et des grands bus. La société dispose maintenant d'un dispositif SAV complet et peut ainsi répondre aux réparations de toute la gamme de véhicules qu'elle vend, depuis les petits modèles jusqu'aux très grands véhicules.

E - PNEUMATIQUES MICHELIN :

SDACI a repris, en mai 2005, la distribution des pneumatiques MICHELIN en Côte d'Ivoire. Cette activité, complémentaire aux autres activités AUTOMOBILE, a réalisé en 2010 un **CA de 1 772 MF CFA**, contre un CA de 1 645 MF CFA en 2009, soit une augmentation de + 7,72 %, avec des marges relativement identiques (- 0,66 %). La reconquête du marché national a beaucoup de mal à se réaliser face à une concurrence des grandes marques comme : BRIDGESTONE, GOOD YEAR et PIRELLI. Par ailleurs, plus de la moitié du marché est occupée par des pneus d'origine chinoise, vendus à des prix très bas.

F - LOCATION EUROPCAR :

Pour une deuxième année d'exploitation, EUROPCAR réalise un chiffre d'affaires de 690 MF CFA avec un parc de 70 VN et poursuit, comme prévu son implantation sur le marché ivoirien de la location, auprès des autres cartes telles que BUDGET / AVIS / HERTZ, qui sont présentes depuis longtemps en Côte d'Ivoire.

* *

*

A l'issue de la crise mondiale en 2009, la société a fait des prévisions très prudentes, d'autant que les élections nationales étaient prévues en 2010. L'année 2010 a été pour SDACI, comme pour la plupart des acteurs économiques, une bonne année, meilleure que les prévisions. La fin de l'année a été perturbée par les élections présidentielles, qui malheureusement ont généré une grave crise post électorale.

Ce contexte laisse augurer un exercice 2011 difficile, avec un marché ivoirien de l'automobile au mieux identique, sinon qui peut se dégrader si la situation socio-politique du pays ne se stabilisait pas rapidement.

Dans ce contexte et eu égard, d'une part, au résultat positif de l'exercice 2010 et, d'autre part, à une structure de bilan bien équilibrée, le Conseil propose à l'Assemblée, la distribution d'un dividende exceptionnel de 10 500 F CFA par action s'ajoutant au dividende ordinaire de 2 000 F CFA par action, soit un total par action de 12 500 F CFA.

RESULTAT ET RESOLUTIONS

- Après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes,
- ♦ nous vous demandons, d'approuver les Comptes de l'exercice 2010 qui vous sont présentés ;
 - ♦ et d'approuver l'affectation suivante du résultat bénéficiaire de l'exercice 2010 :

☐ bénéfice de l'exercice	1 365 346 456 F CFA
▪ augmenté de la réserve disponible	634 653 544 F CFA
☐ formant un montant distribuable de	2 000 000 000 F CFA
☐ sur lequel est prélevé un dividende de	320 000 000 F CFA
▪ (soit 2 000 F CFA brut par action)	
☐ et un dividende exceptionnel de	1 680 000 000 F CFA
▪ (soit 10 500 F CFA brut par action)	

- Après lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes,
- ♦ nous vous demandons d'approuver les Conventions visées audit Rapport.
- Il vous est proposé de fixer, à 4 000 000 F CFA brut, l'indemnité de fonction versée, en 2011, au titre de l'exercice 2010, aux membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

**LES COMPTES
DE L'EXERCICE 2010**

SDACI

S.A au capital de F. CFA 1.280.000.000
Siège social : KM 4, Boulevard de Marseille Zone 3
R.C N° 3278 à ABIDJAN

En francs CFA

BILAN AU 31/12/2010

ACTIF	Montant brut au 31.12.10	Amortissements & provisions	Montant net au 31.12.10	Fin.12/2009	PASSIF	Montant net au 31.12.10	Fin.12/2009
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					CAPITAL SOCIAL		
Terrains	108 000 000		108 000 000	108 000 000	Capital social	1 280 000 000	1 280 000 000
Constructions	1 431 261 866	692 265 402	738 996 464	378 917 751	PRIMES ET RESERVES		
Agencements et installations	2 606 067 179	872 383 515	1 733 683 664	863 397 019	Réserve légale	5 739 814 824	5 942 399 256
Matériel et outillage	458 114 255	263 183 485	194 930 770	191 193 789	Réserves libres	5 450 066 824	258 000 000
Matériel de transport et manutention	1 025 041 534	456 083 346	568 958 188	399 291 763	Réserve de plus-value à réemployer	33 748 000	6 648 432 756
Matériels et mobiliers	749 903 946	415 608 851	334 295 095	281 800 852	REPORT A NOUVEAU	0	37 960 500
Immobilisations en cours	337 745 305	0	337 745 305	41 827 270	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 365 346 456	79 945 884
Sous-total	6 716 134 075	2 699 532 599	4 016 601 476	2 262 228 444	TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 385 151 280	9 024 033 324
AVANCES & ACPTEES VERSEES SI/IMMOB CORP.	303 039 242		303 039 242	145 279 798	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
					Provisions pour litiges	274 321 842	342 674 300
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Provisions pour retraite	116 255 000	131 255 000
Titres de participation	157 723 181	0	157 723 181	157 723 181	DETTES FINANCIERES & RESSOURCES ASS.		
Autres immobilisations financières	24 007 289	0	24 007 289	24 701 007	Dettes de crédit-bail & contrats assimilés	205 385 243	316 965 413
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 431 884 024	2 768 953 934	4 663 030 090	2 617 348 565	TOTAL RESSOURCES STABLES	8 884 868 165	9 883 673 037
ACTIF CIRCULANT					PASSIF CIRCULANT		
Valeurs d'exploitation					Dettes circulantes H.A.O.	237 712 484	31 439 704
Marchandises en stock	8 583 443 638	241 619 356	8 341 824 282	5 043 680 189	Clients créditeurs	1 468 944 625	706 988 769
Sous-total	8 583 443 638	241 619 356	8 341 824 282	5 043 680 189	Fournisseurs	3 322 206 084	983 496 084
Valeurs d'exploitation					Dettes fiscales	459 845 991	256 888 786
Fournisseurs	96 361 340	0	96 361 340	2 950 000	Dettes sociales	256 479 209	141 416 195
Clients	5 085 648 722	461 800 494	4 624 048 228	3 476 466 301	Autres dettes	387 162 817	47 055 794
Autres débiteurs	747 686 195	85 021 390	662 664 805	582 979 976	TOTAL PASSIF CIRCULANT	6 112 371 220	2 167 265 332
Sous-total	5 929 893 257	516 621 884	5 413 071 373	4 062 385 277	TOTAL TRESORERIE-PASSIF		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 513 136 885	768 241 240	13 754 895 655	9 106 075 476	TRESORERIE-PASSIF		
TRESORERIE-ACTIF					Découverts locaux	3 458 043 496	101 424 612
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	TOTAL TRESORERIE-PASSIF	3 458 043 496	101 424 612
Chèques à encaisser	0	0	0	0	Ecart de conversion actif	0	0
Banques et chèques postaux	9 746 666	0	9 746 666	214 704 448	TOTAL GENERAL	18 435 282 881	11 952 362 981
Caisse	7 610 470	0	7 610 470	14 234 492			
TOTAL TRESORERIE-ACTIF	17 357 136	0	17 357 136	228 938 940			
Ecart de conversion actif	0	0	0	0			
TOTAL GENERAL	21 962 478 056	3 527 195 174	18 435 282 881	11 952 362 981			

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2010

DEBIT	Fin 12/2010	Fin 12/2009	CREDIT	Fin 12/2010	Fin 12/2009
ACTIVITE D'EXPLOITATION			ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et variations de stocks	20 472 214 872	16 131 883 840	Ventes de marchandises	26 786 331 544	20 597 698 012
Autres achats	819 492 922	772 073 404	Marge brute sur marchandises	6 314 116 672	4 465 814 172
Transports et déplacements	219 770 428	182 493 971			
Services extérieurs	1 899 687 460	1 392 287 006	Travaux & services vendus	1 287 647 269	582 464 321
Impôts et taxes directs	371 984 802	182 583 838	Produits accessoires	91 527 486	390 175 378
Autres charges	220 342 477	150 167 846			
Dotations aux provisions sur actif circulant	415 007 721	685 807 318	Chiffre d'affaires	28 165 506 299	21 570 337 711
	4 046 265 810	3 375 413 383			
Charges de personnel	1 688 799 548	1 375 694 010	Autres produits	531 411 074	856 333 408
Dotations aux amortissements et aux provisions	675 593 670	635 327 136			
			Valueur Ajoutée	4 178 438 691	2 919 373 896
			Excédent Brut d'Exploitation	2 489 637 143	1 543 679 886
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	26 882 873 900	21 518 318 369			
			Reprises de provisions	85 034 954	85 000 000
ACTIVITE FINANCIERE			Transferts de charges	64 705 505	67 616 557
Frais financiers	185 568 772	153 566 970	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	28 846 657 832	22 578 287 776
Pertes de change	79 929	54 755			
Dotations aux provisions financières	0	0	Résultat d'exploitation	1 963 783 932	1 060 969 407
TOTAL CHARGES FINANCIERES	185 648 701	153 611 725			
			Revenus financiers	11 698 122	15 325 997
TOTAL CHARGES ACTIVITES ORDINAIRES	27 068 522 601	21 671 930 094	Gains de change	171 913	0
			Reprises de provisions financières	54 654 000	18 220 806
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)			TOTAL PRODUITS FINANCIERS	86 524 035	33 546 803
Charges H.A.O.	62 144 555	11 015 051			
Dotations aux provisions H.A.O.	0	0	Résultat financier	-119 124 686	-120 084 922
			TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	28 913 181 867	22 612 834 579
TOTAL DES CHARGES H.A.O.	62 144 555	11 015 051			
			Résultat des activités ordinaires	1 844 659 266	940 904 485
IMPOT SUR LES BENEFICES					
	429 614 414	220 419 750	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
TOTAL GENERAL DES CHARGES	27 560 281 870	21 903 364 895	Reprise de provisions réglementées	4 218 500	4 218 500
			Autres produits H.A.O.	8 227 959	8 000 000
RESULTAT NET	1 365 348 456	721 688 184	TOTAL DES PRODUITS H.A.O.	12 446 459	12 218 500
			Résultat des activités H.A.O.	-49 698 396	1 203 449
TOTAL	28 925 628 326	22 625 053 079	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	28 925 628 326	22 625 053 079
			TOTAL	28 925 628 326	22 625 053 079

GROUPE OPTORG

SDACI

SYNTHESE DES RESULTATS

	2010	2009	2008	Variation 2009 / 2010
CHIFFRE D'AFFAIRES (HT)	28 166 MF	21 570 MF	23 892 MF	6 596 MF
VALEUR AJOUTEE % du CA	4 178 MF 14,84%	2 219 MF 10,29%	3 430 MF 14,36%	1 959 MF
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES % du CA	1 845 MF 6,55%	941 MF 4,36%	1 815 MF 7,60%	904 MF
RESULTAT NET % du CA	1 365 MF 4,85%	722 MF 3,35%	2 035 MF 8,52%	643 MF
CAPITAUX PROPRES	8 385 MF	9 024 MF	10 458 MF	-639 MF
CAF GLOBALE	1 951 MF	1 253 MF	1 505 MF	698 MF
INVESTISSEMENTS REALISES	2 254 MF	528 MF	680 MF	1 726 MF
FONDS DE ROULEMENT	4 202 MF	7 066 MF	8 624 MF	-2 864 MF
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	7 643 MF	6 939 MF	8 825 MF	704 MF
TRESORERIE	-3 441 MF	128 MF	-201 MF	-3 569 MF
EFFECTIF TOTAL (CDI + CDD)	148	131	124	17

**LES RAPPORTS
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Aux actionnaires
Société de Distribution Automobile en Côte d'Ivoire (SDACI)
01 BP. 2325
Abidjan 01

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS ANNUELS**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, portant sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société de Distribution Automobile en Côte d'Ivoire (SDACI) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fourni une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et principes comptables du SYSCOA.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

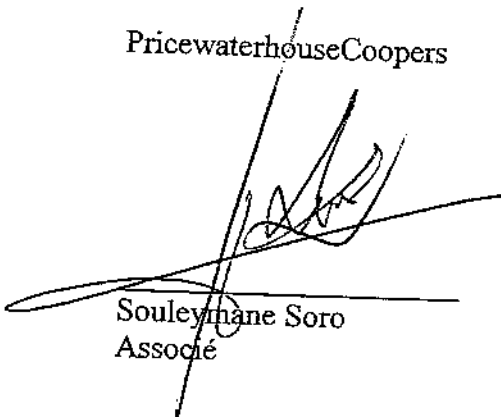
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

Abidjan, le 25 mars 2011

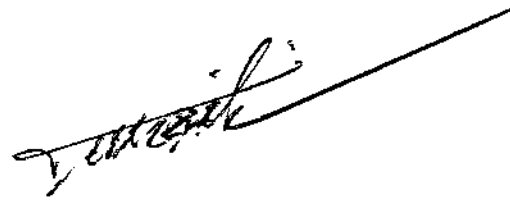
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers



Souleymane Soro
Associé

SIGECO



N'Dabian Kroah-Bilé
Associé

Immeuble Alpha 2000
Rue Gourgass - Plateau - 20^{ème} étage
01 BP. 1361 Abidjan 01

Immeuble Chardy
23, avenue Chardy - Plateau - 3^{ème} étage
01 BP. 1328 Abidjan 01

Aux actionnaires
Société de Distribution Automobile en Côte d'Ivoire (SDACI)
01 BP. 2325
Abidjan 01

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 A 448 DE L'ACTE UNIFORME OHADA
RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010)

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 à 448 dudit Acte, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du Conseil d'Administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

1.1 Contrat de bail avec la Société de Distribution Automobile en Afrique de l'Ouest (SDAAO)

Administrateur ou dirigeant concerné

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Alain CASSUTO

Nature et objet

Un contrat de bail par lequel SDACI loue à SDAAO des bureaux situés dans l'enceinte de son siège à Abidjan au km 4, boulevard de Marseille - Zone 3, 01 B.P. 1272 Abidjan 01, d'une superficie de 156 m². Le bail est consenti et accepté pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction.

Modalités

La location est consentie et acceptée moyennant un loyer mensuel de F.CFA 2 500 000 hors taxes.

Le montant des produits comptabilisés en 2010 par SDACI au titre de ce contrat s'élève à F.CFA 30 000 000.

1.2 Contrat d'Assistance Technique avec la Société de Distribution Automobile en Afrique de l'Ouest (SDAAO)

Administrateur ou dirigeant concerné

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Alain CASSUTO.

Nature et objet

Un contrat d'assistance technique par lequel SDACI s'engage à fournir des prestations de conseil et d'assistance à SDAAO dans les domaines ci-après désignés :

Prestations d'Assistance Générale

- juridique et fiscal ;
- financier et comptable ;
- gestion du personnel et de la paie ;
- gestion informatique.

Prestations spécifiques

- mise à disposition de personnels qualifiés ;
- organisation de séminaires.

Ce contrat signé pour une durée d'un (1) an est renouvelable par tacite reconduction.

Modalités

La rémunération des Prestations Générales est fixée et acceptée à un montant forfaitaire mensuel de F.CFA 2 500 000 hors taxes.

Le montant des produits comptabilisés par SDACI au titre de l'exercice 2010 s'élève à F.CFA 30 000 000.

1.3 Convention de partage de charges avec la Société de Distribution Automobile en Afrique de l'Ouest (SDAAO)

Administrateur ou dirigeant concerné

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Alain CASSUTO

Nature et objet

Une convention de partage de charges signé le 4 janvier 2010 pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction, par laquelle SDACI refacturera à SDAAO, une quote part des charges nées de l'utilisation commune des locaux abritant leurs sièges sociaux respectifs.

Les charges concernées essentiellement sont les suivantes :

- assurance ;
- électricité ;
- eau ;
- téléphone ;
- accès à la connexion internet ;
- frais d'entretien et ménage ;
- infirmerie et la médecine du travail ;
- gardiennage.

Modalités

Un pourcentage unique de 5% représentant la quote part due par SDAAO est appliqué sur les montants réels des charges citées ci-dessus.

Les montants refacturés et comptabilisés au titre de l'exercice 2010 par SDACI s'élèvent F.CFA 11 618 585.

2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Convention d'organisme commun des filiales d'Afrique de la Compagnie OPTORG

Administrateur ou dirigeant concerné

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Alain CASSUTO.

Nature et objet

Une convention d'organisme commun entre les filiales d'Afrique et la Compagnie OPTORG S.A. à laquelle a pris part votre société a été signée le 9 mars 1964. Les frais réels engagés et justifiés par cet organisme pour le compte des sociétés adhérentes sont répartis entre ces dernières. Un avenant à cette convention a été signé le 1^{er} décembre 1998, en accord avec la Compagnie OPTORG S.A. portant modification du taux de rémunération.

Modalités

La rémunération est fixée à 1% du chiffre d'affaires hors taxes.

Le montant des charges supportées au titre de l'exercice 2010 par SDACI s'élève à F.CFA 279 615 482.

2.2 Convention de commissionnaire acheteur de la Compagnie OPTORG**Administrateur ou dirigeant concerné**

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Alain CASSUTO

Nature et objet

Un contrat de commissionnaire / bureau d'achat a été signé le 23 mars 1981. Cette convention confère à la Compagnie OPTORG S.A. la qualité de commissionnaire-acheteur exclusif pour le compte de SDACI. Un avenant à ce contrat a été signé le 29 novembre 1983, en accord avec la Compagnie OPTORG S.A. portant modification de la modalité de rémunération.

Modalités

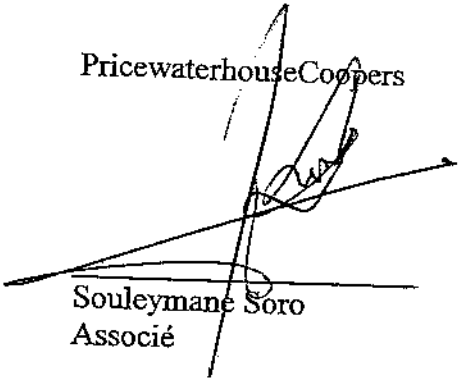
Le contrat fixe la rémunération de la Compagnie OPTORG SA à 5% maximum de la valeur FOB de toutes marchandises expédiées à SDACI tant par voie aérienne que maritime.

Le montant des charges supporté au titre de l'exercice 2010 s'élève à F.CFA 529 232 824.

Abidjan, le 25 avril 2011

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers


Souleymane Soro
Associé

SIGECO


N'Dabian Kroah-Bilé
Associé

LES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, et pris connaissance des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, visé à l'article 438 du traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires, approuve les conventions mentionnées audit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu les différents rapports du Conseil et des Commissaires aux Comptes, donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2010.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter :

- | | |
|--|----------------------------|
| ☐ le bénéfice de l'exercice de..... | 1 365 346 456 F CFA |
| • augmenté de la réserve disponible..... | 634 653 544 F CFA |
| ☐ formant un bénéfice distribuable de | <u>2 000 000 000 F CFA</u> |
| ☐ sur lequel est prélevé un dividende de.....
(soit 2 000 F CFA brut par action) | 320 000 000 F CFA |
| ☐ et un dividende exceptionnel de | 1 680 000 000 F CFA |
| (soit 10 500 F CFA brut par action) | |

Il sera ainsi distribué aux actionnaires un dividende global brut de 2 000 000 000 Francs CFA, soit 12 500 F CFA brut par action, assujetti à l'IRVM par retenue à la source, soit un dividende net par action de 11 250 F CFA.

Ce dividende sera mis en distribution sur décision du Président Directeur Général au plus tard le 30 juin 2011.

Société Distribution Automobile Côte d'Ivoire SDACI

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU CAPITAL DE 1 280 000 000 F CFA

SIEGE SOCIAL: Km 4, Boulevard de Marseille, Zone 3

01 B. P. 1 272 ABIDJAN 01

COTE D'IVOIRE

RCCM : CI-ABJ-1963-B-782

CC n° 0100474 J

EXERCICE 2010

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 20 MAI 2011

Sommaire

	<u>Pages</u>
Le Conseil d'Administration	3
Les Commissaires aux Comptes	3
L'équipe d'encadrement	4
Les activités de la société	5
Ordre du jour	7
Rapport de gestion du Conseil d'Administration	7
Les comptes de l'exercice 2010	13
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	18
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	20
Résolutions	25

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Alain CASSUTO

Président Directeur Général

Compagnie OPTORG

Administrateur

Représentant Permanent : M. Serge GURVIL

Cie Française de Participations Financières - CFPF

Administrateur

Représentant Permanent : M. Jean-William JORANT

Monsieur Pierre-Michel IPAUD LAGO

Administrateur

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

S I G E C O

Commissaire aux Comptes

Titulaire

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Commissaire aux Comptes

Titulaire

ERNST & YOUNG CI

Commissaire aux Comptes

Suppléant

CABINET MOIHE AUDIT ET CONSEIL

Commissaire aux Comptes

Suppléant

L'EQUIPE D'ENCADREMENT

● ACTIVITES AUTOMOBILES :

Monsieur Jean-William JORANT - Directeur Général Délégué

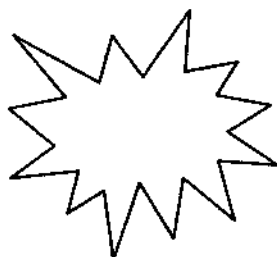
Monsieur Eric MOUGENOT - Directeur Business Unit (Ventes et SAV)

Madame Amélie KONAN - Responsable Commerciale & Marketing

Messieurs Tanlo KONE, Tanguy ORSOT, Lazare YAO, Fourier Obed ASSI, Mademoiselle Yolande DO ROSARIO, Mesdames Mireille SOLOMANANA et Caroline AMICHIA,

Monsieur Olivier BREMOND - Directeur des Services Après Ventes AUTO et pneumatiques MICHELIN

Messieurs Mamadou OUATTARA, Lanta SASSAN, Antoine N'GUESSAN, Arsène KOUAME, Jean-Marie DEBUS, Mademoiselle Raïssa KONAN



● ADMINISTRATION GENERALE SIEGE :

Monsieur Jean-William JORANT - Directeur Général Délégué

Madame Danielle NIAMKE - Assistante de Direction

● **Monsieur Jules KOUAKOU N'DRI - Secrétaire Général**

● **Monsieur Benoît Kouadio AMANI - Directeur Comptable et Financier**

Messieurs Paul Ossiri KOUDOU, Emmanuel AHOUTOU, Oumar KEBE

LES ACTIVITES DE LA SOCIETE

AFRICAUTO :

Concessionnaire exclusif de grandes marques internationales et importateur / distributeur des pneumatiques français **MICHELIN**, AFRICAUTO se développe dans un contexte d'insuffisance de réactivité des fournisseurs asiatiques et d'une chaîne logistique particulièrement longue.

MAZDA / Japon : Pick-up : BT 50 Simple et Double Cabine, 4 x 2 et 4 x 4.

HYUNDAI / Corée : En 2009, HYUNDAI a lancé de nouveaux modèles : la i10 et la i30. A cette gamme s'ajoutent le nouveau H1 et les véhicules utilitaires : le pick-up H100, le HD 72 version bus (22 à 34 places), le HD 72 équipé de plateau ridelles et le bus COUNTY 30 places. En 2009, la Société a commencé à commercialiser les Poids Lourds de HYUNDAI à partir de 10Tonnes.

En 2010, HYUNDAI a lancé la ix 35 en remplacement du Tucson

VDL / DAF / Hollande : la société a également relancé la vente des grands bus 70 places, motorisation DAF, entièrement carrossés en Côte d'Ivoire.

FORD / USA : Lancement de la marque FORD au cours du 2^{ème} trimestre 2010. Une gamme complète, de VP / Pick-up / 4x4, est maintenant commercialisée sur le marché ivoirien.

EUROPCAR : Depuis décembre 2008, la société effectue la représentation de la carte internationale de location EUROPCAR en Côte d'Ivoire.

ALLIANCE AUTOMOBILES :

Importateur exclusif de la prestigieuse marque allemande **BMW**, qui est une des plus dynamiques et innovantes marques au monde.

En quelques années, BMW aura complètement rénové sa gamme : nouveau Roadster Z4 en 2007, nouvelle Série 7 et facelift Série 3 en 2009, le tout nouveau X6 en septembre 2008, le 4 x 4 compact X1 fin 2009, enfin le lancement, en 2010, de la toute nouvelle série 5 + la version GT et la nouvelle X3 en fin d'année. Le succès mondial de BMW qui est également constaté en Côte d'Ivoire a permis à ALLIANCE AUTOMOBILES de réaliser une bonne performance en 2009 en dépit d'une baisse du marché ivoirien.

TIGER MOTORS :

Enfin, SDACI a commencé la commercialisation de trois cartes de véhicules d'origine chinoise au cours du 4^{ème} trimestre 2009 : **CHERY**, qui est le premier constructeur chinois, avec une gamme complète de VP vendus à des prix très attractifs : QQ3 / QQ6 / A1 / A5 / COWIN et le 4 x 4 TIGGO. Le constructeur de camions **JAC**, qui produit des camions de 2,5 t jusqu'à 35 t, et, enfin, **ZX** avec le Pick Up « Grand Tiger » et le 4 x 4 LANDMARK.

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

Société Distribution Automobile Côte d'Ivoire

S D A C I

S.A. à conseil d'administration
au capital de 1.280.000.000 F CFA
Siège social : Km 4, boulevard de Marseille, Zone 3
01 B. P. 1 272 - ABIDJAN 01
RCCM CI-ABJ-1963-B-782

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 20 MAI 2011

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
2. Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010 ;
3. Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ;
4. Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010 ;
5. Approbation des conventions réglementées ;
6. Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;
7. Affectation du résultat et mise en paiement des dividendes ;
8. Fixation du montant de l'indemnité de fonction versée aux Administrateurs
9. Questions diverses
10. Pouvoirs pour les formalités.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, pour vous présenter et vous demander d'approuver les comptes de l'Exercice 2010, clos le 31 décembre 2010, qui font apparaître un **Bénéfice Net de 1 365 346 456 F CFA**, après paiement de l'impôt BIC.

Société Distribution Automobile Côte d'Ivoire

EXERCICE 2010

Après plusieurs reports, les élections présidentielles se sont tenues à la fin de l'année 2010. Malheureusement, ces élections tant attendues ont provoqué une grave crise post-électorale alors que la Côte d'Ivoire avait bien résisté à la crise mondiale de l'année 2009 et que l'année 2010 a été bénéfique pour l'ensemble des secteurs économiques.

Dans cet environnement économique, la société SDACI a réalisé un **Chiffre d'Affaires** global (HT) de **28,17 Milliards de F CFA**. En 2009, le chiffre d'affaires de l'automobile était de 21,57 Milliards de F CFA, soit une hausse de + 30,58 %, avec une croissance du marché automobile national d'environ + 18 %.

Le résultat net de l'entreprise est de **1 365,35 Millions de F CFA**, contre **721,69 Millions de F CFA** en 2009.

Les effectifs sont passés de 135 au 31/12/09 à **152 personnes** au 31/12/10 (114 en CDI, 34 CDD et 4 intérimaires).

Les investissements de l'exercice 2010 se sont élevés à **2 591 Millions F CFA** (dont 338 Millions d'immobilisations en cours et 358 Millions de véhicules neufs prélevés sur les stocks et investis dans l'activité de location Europcar), contre 528 Millions de F CFA en 2009.

L'ACTIVITE AUTOMOBILE EN DETAIL

Il convient de rappeler que 2005 a été historiquement l'année où le marché de l'automobile en Côte d'Ivoire a connu son niveau le plus bas, avec 3 342 véhicules neufs vendus, toutes marques et tous types de véhicules confondus. Le marché s'est ensuite progressivement redressé jusqu'en 2008 avec 6 331 véhicules pour connaître une baisse en 2009 avec seulement 5 491 véhicules vendus (-13,27%). L'année 2010 a, quant à elle, enregistré une hausse de + 18 %, soit 6 480 ventes de véhicules.

En 2010, les concessions automobiles de SDACI (**AFRICAUTO / ALLIANCE AUTOMOBILES** et **TIGER MOTORS**) ont vendu au total **1 564 véhicules neufs** contre 1 030 véhicules neufs en 2009 (soit une croissance de + 51,84 %). Dans un marché en hausse significative, la part de marché de SDACI est passée de 18,76 % en 2009 à 24,14 % en 2010. La croissance des ventes de SDACI est donc remarquable puisqu'elle est supérieure à la croissance du marché national.

Années	Marché ivoirien	SDACI	%
2010	6 480	1 564	24,14%
2009	5 491	1 030	18,76%
2008	6 231	1 214	19,48%
2007	5 998	1 134	18,91%
2006	4 102	772	18,82%
2005	3 342	381	11,40%

Le Chiffre d'Affaires AUTOMOBILE est de **28 166 Millions de F CFA** en 2010 contre 21 570 Millions de F CFA en 2009, soit une hausse de + 30,58 %.

Cette hausse s'explique par :

- * l'acquisition de la carte FORD (2 547 millions de F CFA) qui a atténué l'impact de la perte de la carte KIA (- 725 millions de F CFA) ;
- * une année pleine en vente de véhicules chinois (1 128 millions de F CFA) ;
- * et la performance des produits HYUNDAÏ (62,72 % des véhicules vendus).

Par ailleurs, il faut noter qu'il existe une importation sauvage de véhicules neufs en Côte d'Ivoire. Ces véhicules sont vendus dans des « boutiques à ciel ouvert » c'est-à-dire directement sur le trottoir et ce, sans aucune garantie pour le client.

Ce phénomène a un impact négatif sur le niveau de l'activité automobile.

A - AFRICAUTO :

Même si ce département n'a pas été épargné par les difficultés de transit et douane en Côte d'Ivoire, l'exercice 2010 n'a pas souffert de pénurie de véhicules, notamment de camions pour la campagne cacao contrairement à certaines années.

AFRICAUTO a vendu au total **1 323 véhicules neufs en 2010** contre 918 en 2009, soit une hausse de + 44,12 %, et a réalisé un **Chiffre d'Affaires de 18 713 Millions de F CFA** contre 13 777 Millions de F CFA en 2009, avec un taux de marge brute en hausse de + 3,85 % par rapport à celui de l'année 2009, grâce à un mix produits et un taux du dollar US très favorable. De plus, la carte FORD a été lancée officiellement au cours du 2ème trimestre 2010 avec une belle réussite de 224 VN vendus.

Vente de véhicules neufs

V N	HYUNDAI	KIA	MAZDA	FORD	AUTRES	TOTAL
2010	951	1	135	224	12	1 323
2009	680	74	155	0	9	918
2008	770	95	229	0	8	1 102
2007	619	207	183	0	0	1 009
2006	416	114	126	0	0	656
2005	185	39	77	0	0	301

B - ALLIANCE AUTOMOBILES :

Vente stationnaire en 2010, malgré un contexte économique délicat, avec **100 BMW** vendues comme en 2009 contre 112 en 2008. Le **Chiffre d'Affaires** réalisé en 2010, soit **3 362 Millions de F CFA**, contre 3 343 Millions de F CFA réalisé en 2009, avec un taux de marge quasiment identique.

C - TIGER MOTORS :

L'enseigne commerciale TIGER MOTORS a été lancée officiellement au 1^{er} trimestre 2010 en Côte d'Ivoire. Ainsi, 141 véhicules neufs ont été vendus avec les marques CHERY/ZX/JAC.

Grâce à cette nouvelle enseigne, SDACI propose une gamme complète de véhicules chinois à des prix très abordables.

D - Les Services Après Ventes (magasin et ateliers), qui interviennent sur une clientèle approvisionnée également par l'entrée de véhicules d'occasion en Côte d'Ivoire, ont réalisé un Chiffre d'Affaires global identique à celui de 2009, soit 2 329 MF CFA, avec une marge brute légèrement supérieure de + 2 %. Il faut également noter que SDACI a réceptionné, au mois d'octobre 2010, un important investissement dans un atelier de réparation des véhicules industriels et des grands bus. La société dispose maintenant d'un dispositif SAV complet et peut ainsi répondre aux réparations de toute la gamme de véhicules qu'elle vend, depuis les petits modèles jusqu'aux très grands véhicules.

E - PNEUMATIQUES MICHELIN :

SDACI a repris, en mai 2005, la distribution des pneumatiques MICHELIN en Côte d'Ivoire. Cette activité, complémentaire aux autres activités AUTOMOBILE, a réalisé en 2010 un **CA de 1 772 MF CFA**, contre un CA de 1 645 MF CFA en 2009, soit une augmentation de + 7,72 %, avec des marges relativement identiques (- 0,66 %). La reconquête du marché national a beaucoup de mal à se réaliser face à une concurrence des grandes marques comme : BRIDGESTONE, GOOD YEAR et PIRELLI. Par ailleurs, plus de la moitié du marché est occupée par des pneus d'origine chinoise, vendus à des prix très bas.

F - LOCATION EUROPCAR :

Pour une deuxième année d'exploitation, EUROPCAR réalise un chiffre d'affaires de 690 MF CFA avec un parc de 70 VN et poursuit, comme prévu son implantation sur le marché ivoirien de la location, auprès des autres cartes telles que BUDGET / AVIS / HERTZ, qui sont présentes depuis longtemps en Côte d'Ivoire.

* *

*

A l'issue de la crise mondiale en 2009, la société a fait des prévisions très prudentes, d'autant que les élections nationales étaient prévues en 2010. L'année 2010 a été pour SDACI, comme pour la plupart des acteurs économiques, une bonne année, meilleure que les prévisions. La fin de l'année a été perturbée par les élections présidentielles, qui malheureusement ont généré une grave crise post électorale.

Ce contexte laisse augurer un exercice 2011 difficile, avec un marché ivoirien de l'automobile au mieux identique, sinon qui peut se dégrader si la situation socio-politique du pays ne se stabilisait pas rapidement.

Dans ce contexte et eu égard, d'une part, au résultat positif de l'exercice 2010 et, d'autre part, à une structure de bilan bien équilibrée, le Conseil propose à l'Assemblée, la distribution d'un dividende exceptionnel de 10 500 F CFA par action s'ajoutant au dividende ordinaire de 2 000 F CFA par action, soit un total par action de 12 500 F CFA.

RESULTAT ET RESOLUTIONS

➤ Après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes,

- ♦ nous vous demandons, d'approuver les Comptes de l'exercice 2010 qui vous sont présentés ;
- ♦ et d'approuver l'affectation suivante du résultat bénéficiaire de l'exercice 2010 :

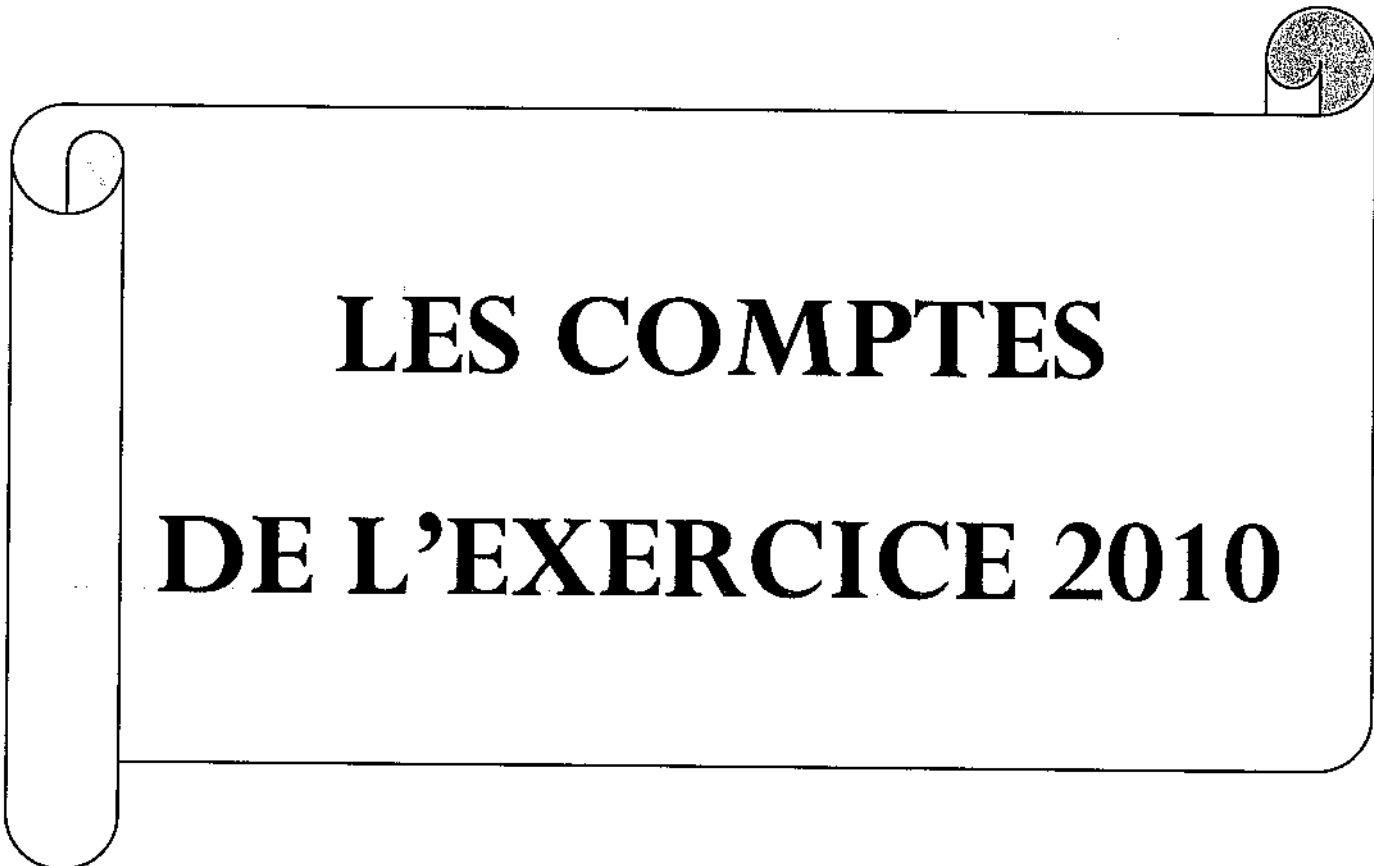
☐ bénéfice de l'exercice	1 365 346 456 F CFA
▪ augmenté de la réserve disponible	634 653 544 F CFA
☐ formant un montant distribuable de	2 000 000 000 F CFA
☐ sur lequel est prélevé un dividende de	320 000 000 F CFA
▪ (soit 2 000 F CFA brut par action)	
☐ et un dividende exceptionnel de	1 680 000 000 F CFA
▪ (soit 10 500 F CFA brut par action)	

➤ Après lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes,

- ♦ nous vous demandons d'approuver les Conventions visées audit Rapport.

➤ Il vous est proposé de fixer, à 4 000 000 F CFA brut, l'indemnité de fonction versée, en 2011, au titre de l'exercice 2010, aux membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

A decorative frame resembling a scroll, with a vertical strip on the left and a horizontal strip at the top, both with rounded ends. The text is centered within the horizontal strip.

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2010

SDACI

S.A au capital de F. CFA 1.250.000.000
 Siège social : KM 4, Boulevard de Marseille Zone 3
 R.C N° 3278 à ABEIDJAN

En francs CFA

BILAN AU 31/12/2010

ACTIF	Montant brut au 31.12.10	Amortissements & provisions	Montant net au 31.12.10	Fin 12/2009	PASSIF	Montant net au 31.12.10	Fin 12/2009
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					CAPITAL SOCIAL		
	231 080 237	69 421 335	161 658 902	27 416 135	Capital social	1 280 000 000	1 280 000 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					PRIMES ET RESERVES		
Terrains	108 000 000		108 000 000	108 000 000	Réserve légale	5 739 814 824	6 942 399 256
Constructions	1 431 261 856	692 265 402	738 996 454	376 917 751	Reserves libres	256 000 000	256 000 000
Agencements et installations	2 606 067 179	872 383 515	1 733 683 664	863 397 019	Réserve de plus-value à réemployer	5 450 068 824	6 648 432 756
Matériel et outillage	458 114 265	263 193 485	194 930 770	191 193 789		33 748 000	37 968 500
Matériel de transport et maintenance	1 025 041 534	456 083 346	568 948 188	388 291 763	REPORT A NOUVEAU	0	79 945 884
Matériels et mobiliers	748 903 946	415 606 851	334 297 095	281 600 852	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 365 346 456	721 688 184
Immobilisations en cours	337 745 305	0	337 745 305	41 827 270	TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 385 161 280	9 024 033 324
Sous-total	6 716 134 075	2 699 532 599	4 016 601 476	2 262 228 444	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
AVANCES & ACPTES VERSES S/IMMOB CORP.					Provisions pour litiges	274 321 642	342 674 300
	303 039 242		303 039 242	145 279 796	Provisions pour retraite	116 255 000	131 255 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						158 086 642	211 419 300
Titres de participation	157 723 181	0	157 723 181	157 723 181	DETTES FINANCIERES & RESSOURCES ASS.		
Autres immobilisations financières	24 007 289	0	24 007 289	24 701 007	Dettes de crédit-bail & contrats assimilés	205 385 243	316 965 413
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 431 984 024	2 768 953 934	4 663 030 090	2 617 348 565	TOTAL RESSOURCES STABLES	8 864 868 165	9 683 673 037
ACTIF CIRCULANT					PASSIF CIRCULANT		
Valeurs d'exploitation					Dettes circulantes H.A.O.	237 712 484	31 439 704
Marchandises en stock	8 583 443 638	241 619 356	8 341 824 282	5 043 680 199	Clients créditeurs	1 468 944 625	706 968 769
Sous-total	8 583 443 638	241 619 356	8 341 824 282	5 043 680 199	Fournisseurs	3 322 206 094	983 496 084
Valeurs d'exploitation					Dettes fiscales	459 845 991	256 888 786
Fournisseurs	96 351 340	0	96 351 340	2 950 000	Dettes sociales	256 479 209	141 416 195
Clients	5 085 846 722	451 600 494	4 634 046 228	3 476 465 301	Autres dettes	367 182 817	47 055 794
Autres débiteurs	747 665 195	65 021 390	682 663 805	562 979 976	TOTAL PASSIF CIRCULANT	8 112 371 220	2 167 286 332
Sous-total	5 929 893 257	516 621 884	5 413 071 373	4 062 395 277	TRESORERIE-PASSIF		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 513 136 895	768 241 240	13 754 895 655	9 106 075 476	TRESORERIE-PASSIF		
TRESORERIE-ACTIF					Découverts locaux	3 458 043 496	101 424 612
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	TOTAL TRESORERIE-PASSIF	3 458 043 496	101 424 612
Chèques à encaisser	0	0	0	0	Ecart de conversion actif	0	0
Banques et chèques postaux	9 748 666	0	9 748 666	214 704 448			
Caisse	7 610 470	0	7 610 470	14 234 482			
TOTAL TRESORERIE-ACTIF	17 357 136	0	17 357 136	228 938 940			
Ecart de conversion actif	0	0	0	0			
TOTAL GENERAL	21 962 478 055	3 527 195 174	18 435 282 881	11 952 362 981	TOTAL GENERAL	18 435 282 881	11 952 362 981

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2010

DEBIT	Fin 12/2010	Fin 12/2009	CREDIT	Fin 12/2010	Fin 12/2009
ACTIVITE D'EXPLOITATION			ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et variations de stocks	20 472 214 672	16 131 893 840	Ventes de marchandises	26 786 331 544	20 597 698 012
Autres achats	919 482 922	772 073 404	Marge brute sur marchandises	6 314 116 672	4 465 814 172
Transports et déplacements	219 770 428	182 493 971			
Services extérieurs	1 899 687 460	1 392 287 006	Travaux & services vendus	1 287 647 269	582 464 321
Impôts et taxes directs	371 964 802	182 583 838	Produits accessoires	91 527 486	390 175 378
Autres charges	220 342 477	150 167 846			
Dotations aux provisions sur actif circulant	415 007 721	895 807 318	Chiffre d'affaires	28 165 506 299	21 570 337 711
	4 046 295 810	3 375 413 383			
Charges de personnel	1 688 799 548	1 375 694 010	Autres produits	531 411 074	856 333 408
Dotations aux amortissements et aux provisions	675 593 670	635 327 136			
			Valeur Ajoutée	4 178 436 891	2 919 373 896
			Excédent Brut d'Exploitation	2 489 637 143	1 543 679 886
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	26 882 873 900	21 518 318 359			
			Reprises de provisions	85 034 964	85 000 000
ACTIVITE FINANCIERE			Transferts de charges	54 705 605	67 616 657
Frais financiers	185 668 772	153 556 970	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	29 846 657 832	22 579 287 776
Pertes de change	79 929	54 755			
Dotations aux provisions financières	0	0	Résultat d'exploitation	1 963 783 932	1 060 969 407
TOTAL CHARGES FINANCIERES	185 668 701	153 611 725	ACTIVITE FINANCIERE		
			Revenus financiers	11 698 122	15 325 997
			Gains de change	171 913	0
			Reprises de provisions financières	54 654 000	18 220 806
			TOTAL PRODUITS FINANCIERS	66 524 035	33 546 803
			Résultat financier	-119 124 666	-120 084 922
TOTAL CHARGES ACTIVITES ORDINAIRES	27 068 522 601	21 671 930 084	TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	28 913 181 867	22 612 834 579
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)			RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 844 659 266	940 904 485
Charges H.A.O.	62 144 855	11 015 051			
Dotations aux provisions H.A.O.	0	0	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
			Reprise de provisions réglementées	4 218 500	4 218 500
			Autres produits H.A.O.	8 227 959	8 000 000
TOTAL DES CHARGES H.A.O.	62 144 855	11 015 051	TOTAL DES PRODUITS H.A.O.	12 446 459	12 218 500
IMPOT SUR LES BENEFICES			RESULTAT DES ACTIVITES H.A.O.	-49 898 396	1 203 449
TOTAL GENERAL DES CHARGES	27 560 281 870	21 903 364 895	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	28 925 628 326	22 625 053 079
RESULTAT NET	1 365 346 456	721 688 184	TOTAL	28 925 628 326	22 625 053 079
TOTAL	28 925 628 326	22 625 053 079			

GROUPE OPTORG

SDACI

SYNTHESE DES RESULTATS

	2010	2009	2008	Variation 2009 / 2010
CHIFFRE D'AFFAIRES (HT)	28 166 MF	21 570 MF	23 892 MF	6 596 MF
VALEUR AJOUTEE <i>% du CA</i>	4 178 MF 14,84%	2 219 MF 10,29%	3 430 MF 14,36%	1 959 MF
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES <i>% du CA</i>	1 845 MF 6,55%	941 MF 4,36%	1 815 MF 7,60%	904 MF
RESULTAT NET <i>% du CA</i>	1 365 MF 4,85%	722 MF 3,35%	2 035 MF 8,52%	643 MF
CAPITAUX PROPRES	8 385 MF	9 024 MF	10 458 MF	-639 MF
CAF GLOBALE	1 951 MF	1 253 MF	1 505 MF	698 MF
INVESTISSEMENTS REALISES	2 254 MF	528 MF	680 MF	1 726 MF
FONDS DE ROULEMENT	4 202 MF	7 066 MF	8 624 MF	-2 864 MF
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	7 643 MF	6 939 MF	8 825 MF	704 MF
TRESORERIE	-3 441 MF	128 MF	-201 MF	-3 569 MF
EFFECTIF TOTAL (CDI + CDD)	148	131	124	17

**LES RAPPORTS
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Aux actionnaires
Société de Distribution Automobile en Côte d'Ivoire (SDACI)
01 BP. 2325
Abidjan 01

RAPPORT GENERAL DES COMMISAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, portant sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société de Distribution Automobile en Côte d'Ivoire (SDACI) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fourni une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et principes comptables du SYSCOA.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

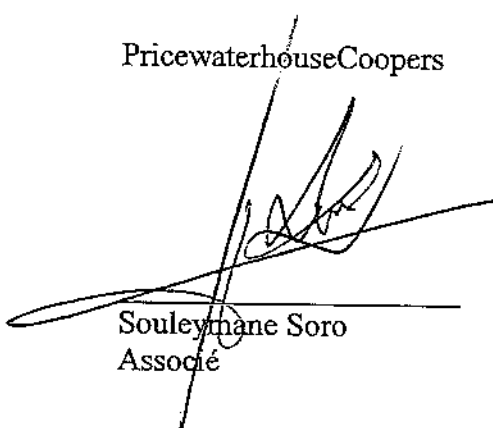
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

Abidjan, le 25 mars 2011

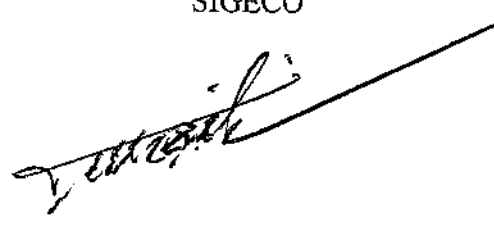
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers



Souleymane Soro
Associé

SIGECO



N'Dabian Kroah-Bilé
Associé

Immeuble Alpha 2000
Rue Gourgas - Plateau - 20^{ème} étage
01 BP. 1361 Abidjan 01

Immeuble Chardy
23, avenue Chardy - Plateau - 3^{ème} étage
01 BP. 1328 Abidjan 01

Aux actionnaires
Société de Distribution Automobile en Côte d'Ivoire (SDACI)
01 BP. 2325
Abidjan 01

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 A 448 DE L'ACTE UNIFORME OHADA
RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010)

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 à 448 dudit Acte, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du Conseil d'Administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

1.1 Contrat de bail avec la Société de Distribution Automobile en Afrique de l'Ouest (SDAAO)

Administrateur ou dirigeant concerné

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Alain CASSUTO

Nature et objet

Un contrat de bail par lequel SDACI loue à SDAAO des bureaux situés dans l'enceinte de son siège à Abidjan au km 4, boulevard de Marseille - Zone 3, 01 B.P. 1272 Abidjan 01, d'une superficie de 156 m². Le bail est consenti et accepté pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction.

Modalités

La location est consentie et acceptée moyennant un loyer mensuel de F.CFA 2 500 000 hors taxes.

Le montant des produits comptabilisés en 2010 par SDACI au titre de ce contrat s'élève à F.CFA 30 000 000.

1.2 Contrat d'Assistance Technique avec la Société de Distribution Automobile en Afrique de l'Ouest (SDAAO)

Administrateur ou dirigeant concerné

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Alain CASSUTO.

Nature et objet

Un contrat d'assistance technique par lequel SDACI s'engage à fournir des prestations de conseil et d'assistance à SDAAO dans les domaines ci-après désignés :

Prestations d'Assistance Générale

- juridique et fiscal ;
- financier et comptable ;
- gestion du personnel et de la paie ;
- gestion informatique.

Prestations spécifiques

- mise à disposition de personnels qualifiés ;
- organisation de séminaires.

Ce contrat signé pour une durée d'un (1) an est renouvelable par tacite reconduction.

Modalités

La rémunération des Prestations Générales est fixée et acceptée à un montant forfaitaire mensuel de F.CFA 2 500 000 hors taxes.

Le montant des produits comptabilisés par SDACI au titre de l'exercice 2010 s'élève à F.CFA 30 000 000.

1.3 Convention de partage de charges avec la Société de Distribution Automobile en Afrique de l'Ouest (SDAAO)

Administrateur ou dirigeant concerné

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Alain CASSUTO

Nature et objet

Une convention de partage de charges signé le 4 janvier 2010 pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction, par laquelle SDACI refacturera à SDAAO, une quote part des charges nées de l'utilisation commune des locaux abritant leurs sièges sociaux respectifs.

Les charges concernées essentiellement sont les suivantes :

- assurance ;
- électricité ;
- eau ;
- téléphone ;
- accès à la connexion internet ;
- frais d'entretien et ménage ;
- infirmerie et la médecine du travail ;
- gardiennage.

Modalités

Un pourcentage unique de 5% représentant la quote part due par SDAAO est appliqué sur les montants réels des charges citées ci-dessus.

Les montants refacturés et comptabilisés au titre de l'exercice 2010 par SDACI s'élèvent F.CFA 11 618 585.

2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Convention d'organisme commun des filiales d'Afrique de la Compagnie OPTORG

Administrateur ou dirigeant concerné

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Alain CASSUTO.

Nature et objet

Une convention d'organisme commun entre les filiales d'Afrique et la Compagnie OPTORG S.A. à laquelle a pris part votre société a été signée le 9 mars 1964. Les frais réels engagés et justifiés par cet organisme pour le compte des sociétés adhérentes sont répartis entre ces dernières. Un avenant à cette convention a été signé le 1^{er} décembre 1998, en accord avec la Compagnie OPTORG S.A. portant modification du taux de rémunération.

Modalités

La rémunération est fixée à 1% du chiffre d'affaires hors taxes.

Le montant des charges supportées au titre de l'exercice 2010 par SDACI s'élève à F.CFA 279 615 482.

2.2 Convention de commissionnaire acheteur de la Compagnie OPTORG**Administrateur ou dirigeant concerné**

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Alain CASSUTO

Nature et objet

Un contrat de commissionnaire / bureau d'achat a été signé le 23 mars 1981. Cette convention confère à la Compagnie OPTORG S.A. la qualité de commissionnaire-acheteur exclusif pour le compte de SDACI. Un avenant à ce contrat a été signé le 29 novembre 1983, en accord avec la Compagnie OPTORG S.A. portant modification de la modalité de rémunération.

Modalités

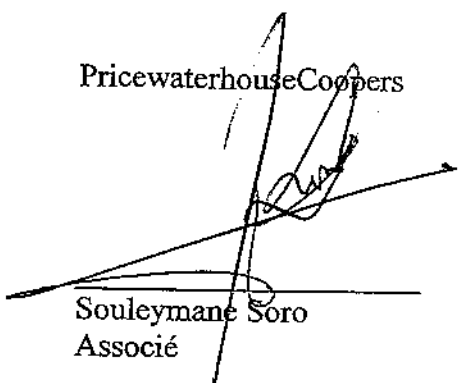
Le contrat fixe la rémunération de la Compagnie OPTORG SA à 5% maximum de la valeur FOB de toutes marchandises expédiées à SDACI tant par voie aérienne que maritime.

Le montant des charges supporté au titre de l'exercice 2010 s'élève à F.CFA 529 232 824.

Abidjan, le 25 avril 2011

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers


Souleymane Soro
Associé

SIGECO


N'Dabian Kroah-Bilé
Associé

LES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, et pris connaissance des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, visé à l'article 438 du traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires, approuve les conventions mentionnées audit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu les différents rapports du Conseil et des Commissaires aux Comptes, donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2010.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter :

☐ le bénéfice de l'exercice de.....	1 365 346 456 F CFA
• augmenté de la réserve disponible.....	634 653 544 F CFA
☐ formant un bénéfice distribuable de	<u>2 000 000 000 F CFA</u>
☐ sur lequel est prélevé un dividende de..... (soit 2 000 F CFA brut par action)	320 000 000 F CFA
☐ et un dividende exceptionnel de	1 680 000 000 F CFA
(soit 10 500 F CFA brut par action)	

Il sera ainsi distribué aux actionnaires un dividende global brut de 2 000 000 000 Francs CFA, soit 12 500 F CFA brut par action, assujéti à l'IRVM par retenue à la source, soit un dividende net par action de 11 250 F CFA.

Ce dividende sera mis en distribution sur décision du Président Directeur Général au plus tard le 30 juin 2011.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale fixe à 4 000 000 F CFA le montant de l'indemnité de fonction versée au conseil d'administration, en 2011, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

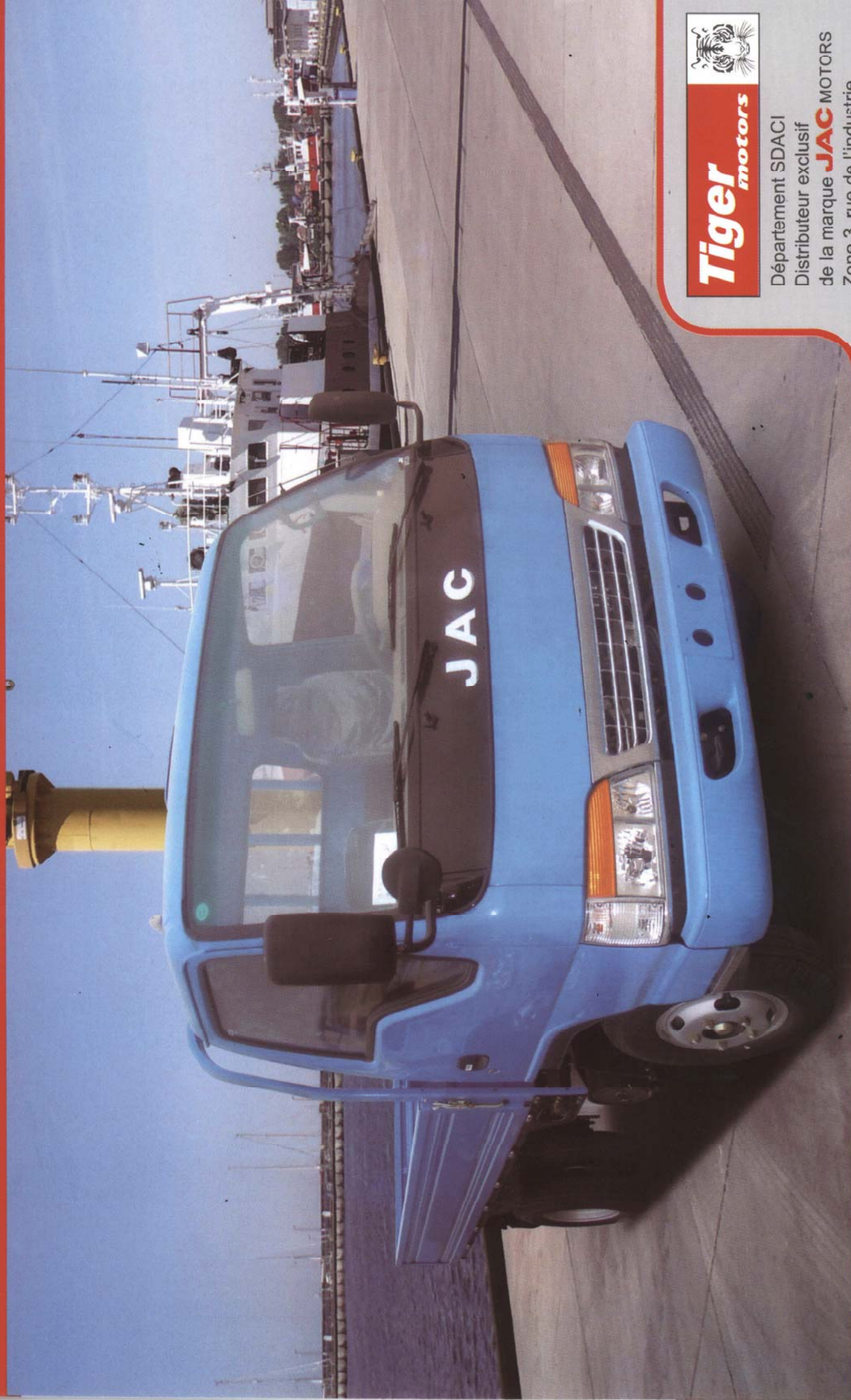
*

*

*

CAMIONNETTE PORTEUR

JAC HFC 1048 K



Département SDACI

Distributeur exclusif

de la marque **JAC** MOTORS

Zone 3, rue de l'industrie

Tél.: 21 75 03 93 -

Fax : 21 75 03 37

tigermotors@sdaci.net